

Module Complémentaire Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (MC SSIAP2)

Mis à jour le 17 décembre 2025

Conditions d'entrée et prérequis

- Présenter une attestation du statut de pompier
- Aptitude physique (certificat médical de moins de trois mois selon modèle de l'annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005)
- Evaluation de la capacité à retrancrire des anomalies sur une main courante
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
-PSC 1, de moins de deux ans
-Sauveteur secouriste du travail (SST) ou
PSE 1, en cours de validité.

Public visé

Demandeurs d'emploi, salariés

Rythme

Temps plein

Durée en centre

28 heures

Validation

Equivalence du diplôme de chef de service de sécurité et d'assistance à personnes (S.S.I.A.P. 2) délivré à l'issue de la formation sur validation du formateur

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5642/>

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Présence à l'ensemble des jours

Objectifs professionnels

- Donner au candidat, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois encadrés par l'arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH qu'ils n'ont pas acquis dans leur précédente fonction.

Contenu

Formation régie par l'arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

- Manipulation des systèmes de sécurité incendie :
Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux
- Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie :
Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Chef du poste central de sécurité en situation de crise :
Connaître les procédures et les consignes
- Gérer les intervenants
- Prendre les décisions adaptées
- Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Profil des intervenants

Formateurs qualifiés SSIAP 3 ou équivalent

Méthodes pédagogiques

- Exposés – débats
- Etudes de cas
- Mise en situation pratique

Moyens pédagogiques

Plateau technique du Lycée Raymond KOPA dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

Délais et modalités d'accès

Module Complémentaire Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (MC SSIAP2)

de formation
Evaluation et validation finale par le formateur

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

12 stagiaires maxi. par session

Entrée et sortie permanente

Non

Selon calendrier en cours

Financements possibles

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi.
Tarif individuel net de toutes taxes de 15€ à 20€/heure

Poursuite de parcours

Equivalences et Passerelle

Informations sur la certification dont équivalences et passerelles sur le site de France Compétences RS5642

Référent handicap

Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référentes handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023